

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 juillet 2011

COMPTE-RENDU

Affiché en exécution de l'article L.2121-25 ET R.2121-11 du CGCT.

Présents : Mesdames A.RENAUD, C.VARDON, F.LAVOIX, Mlle M. DEMAILLAT
Messieurs D.FAVREAU, Y.RAISON, C. BROUSSE, Th. JOUBERT

Absents : J.CHESSSE (pouvoir à Adèle RENAUD), V. BONNET, M. MOREAU, C.BONHOMME

Secrétaire de séance : Frédérique LAVOIX

ORDRE DU JOUR :

- 1- Les infos
- 2- Schéma Départemental de Coopération Intercommunal (avis)
- 3- Questions diverses

La séance est ouverte à 20 heures 30 sous la présidence de Madame Le Maire, Adélaïde RENAUD. Le quorum est atteint et le conseil peut délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Frédérique LAVOIX est nommée secrétaire de séance, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En début de séance, Madame le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour le point concernant la validation du devis de l'Entreprise INGRAND pour installation de gaz cuisine Salle des Fêtes. Le Conseil Municipal donne son accord.

1/Infos

Madame le Maire informe le Conseil :

Travaux de la Mairie:

La pose du carrelage n'a pas démarré le 10 juin comme prévu, ce qui a entraîné un retard général de l'ensemble des travaux.

Ateliers municipaux:

L'entreprise Dufour est venue estimer les travaux de raccordement au réseau électrique. Ils ont constaté que la longueur de raccordement dépassait 30 mètres (soit 32 mètres), il y a donc besoin d'une extension de réseaux. L'extension du réseau est financée par le SDEER.

La demande a été faite auprès du SDEER, Maître d'œuvre, elle nécessite le dépôt d'un permis de construire ; (délai = 4 mois minimum)

La pose provisoire d'un compteur ERDF a été négociée et l'installation par l'entreprise DUFOUR est programmée le 18 juillet, les frais sont à la charge de ERDF.

L'aménagement extérieur des nouveaux ateliers se fera en septembre (pose de la pelouse).

Inauguration des nouveaux ateliers municipaux : Samedi 3 septembre 2011 à 11h00.

La distribution des invitations aux administrés va suivre courant juillet.

Congés employés : Jocelyn DROCHON du 5 au 23 septembre 2011 et Audrey DENIMAL, du 24 septembre au 9 octobre. Le secrétariat de la mairie sera fermé au public pendant cette période.

Centre de Gestion 17: Madame le Maire explique qu'il sera nécessaire de prendre une nouvelle délibération en septembre, concernant la création de poste des agents techniques. La création du poste concerne seulement l'emploi d'Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe.

Les postes Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe et Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe seront à pourvoir en fin d'année 2011.

Poste incendie Salle des Fêtes : La coupure de courant a généré un dysfonctionnement du dispositif, avec impossibilité de remettre en route la machine.

Après contrôle, il a été constaté que la maintenance annuelle n'a pas été faite depuis son installation (juin 1999). L'agence ATSE de Poitiers relève qu'il s'agit d'un problème de batterie et conseille de la changer (cela n'a pas été fait depuis 1999), alors que le remplacement doit se faire tous les 4 ans.

La proposition de contrat + le devis de remplacement de batteries ont été demandés.

Préfecture : Départ du Préfet Henri MASSE, remplacé par Madame Béatrice ABOLLIVIER.

Stade : Les portes du stade ont été à nouveau fracturées. Madame le Maire souhaite une solution à ce vandalisme répété, renforcement des portes. Thierry Joubert propose la mise en place d'une vidéo surveillance. Une déclaration est faite auprès de Groupama.

Salle des Fêtes : Achat d'un nouveau four à gaz, prévoir l'installation d'un dispositif d'arrivée de gaz et voir modalités contrat gaz avec la station service Intermarché Mauzé en cours.

SIVOS : Ouverture de classe à La Grève sur Mignon, le dépôt du Permis de Construire pour la construction d'un bâtiment est fait.

Ouverture de poste à l'école de La Laigne, suite à la mutation de Madame GUERRY à l'école de La Grève.

Départ du Directeur de l'école de CRAM-CHABAN, Vincent GOUTEL. Le nom de son remplaçant n'est pas connu.

Le Conseil Général a informé la suppression de l'arrêt de bus – Ligne 192 du « Moulin d'Amour » En cas d'un nouveau besoin, il sera rétabli.

Travaux Voirie Route des Vignes et Parking Ecole : Le démarrage initial des travaux était prévu le 4 juillet, il est reporté. Madame le Maire fait le nécessaire auprès de l'entreprise RINEAU TP pour le respect des délais.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat : Lettre de remerciements pour le versement subvention de 99 €.

Situation Impayés logement communal : Les impayés s'élèvent à 1643.20€. Le Trésorier se charge de la procédure de saisie sur salaire.

Syndicat des eaux : Travaux d'extension eau potable au Chemin des Nourrées pour un montant de 6100 € HT + accord de financement pour la participation du demandeur à hauteur de 1900 € HT.

SMICTOM : Rapport Activité Vals Aunis 2010

CDC : Création de 2 postes d'agents techniques, publication des offres jusqu'au 15 août : 1 poste Agent Technique catégorie C, filière technique, 35 heures hebdo et un poste Agent Technique catégorie C, filière technique, 20 heures hebdo.

Complexe Sportif Intercommunal de Courçon : Inauguration du nouveau complexe le vendredi 9 septembre à 17 h 00.

Station de Service de La Laigne : Arrêt définitif le 30/06/11.

2/ Validation du devis d'installation de gaz dans la cuisine de la Salle des Fêtes

Madame le Maire explique que suite à l'achat d'un nouveau four mixte (électrique et gaz), il est nécessaire de procéder à l'installation de conduit de gaz dans la cuisine de la Salle des Fêtes, avant la pose du four. Le devis de l'entreprise Ingrand est de 2694.47 €.

Le Conseil valide à l'unanimité (présents+pouvoirs), le devis de l'entreprise Ingrand = 2252.90 € HT- soit 2694.47 € TTC.

3/ Schéma Départemental de Coopération Intercommunal (avis)

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil la distribution en séance du 30 mai, du projet présenté par le Préfet.

Elle expose que les Conseillers municipaux doivent se prononcer sur un délai de trois mois en donnant leur avis sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposé par le Préfet.

La Commune de CRAM-CHABAN avait émis un avis favorable vers l'adhésion à la Communauté d'Agglomération de la Rochelle lors de sa séance du 31 janvier 2011.

Le Préfet a notifié le Schéma de Coopération Intercommunale de la Charente-Maritime aux collectivités le 6 mai 2011.

Madame le Maire explique que ce nouveau schéma prévoit la fusion des CDC de Courçon et du Pays Marandais à l'exclusion de Charron.

Des réunions élargies organisées par les deux CDC « Courçon et Marans » ont eu lieu les 23 et 28 juin 2011, et auxquelles ont participé Christian BROUSSE et Thierry JOUBERT, afin d'expliquer le découpage géographique.

Le bureau communautaire de Courçon réuni le 5 juillet 2011 a unanimement émis un avis défavorable sur la proposition de schéma et de périmètre.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide à 9 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention:

- de donner un **AVIS DÉFAVORABLE** au Schéma de Coopération Intercommunale proposé par le Préfet de la Charente-Maritime.
- de ne pas approuver le périmètre proposé.
- de demander qu'un nouveau projet de périmètre soit discuté en incluant la commune de Cram-Chaban, ainsi que les communes de la CDC du canton de Courçon dans la Communauté d'Agglomération de La Rochelle étendue,
- considère que la notion de bassin de vie indiquée dans la loi du 16 décembre 2010 n'est pas respectée dans le projet de schéma.
- dénonce le manque de concertation préalable avec les élus de la Communauté, en amont de la notification du schéma en mai dernier, ce qui est regrettable.

3/ Questions Diverses

Stationnement des véhicules : Madame le Maire fait part au Conseil de la plainte de Monsieur JUTTEAU concernant le stationnement gênant et dangereux des véhicules à St Gemme. Une mise en fourrière est envisagée. Un autre cas est également signalé à CHABAN.

Archives communales : Madame le Maire souhaiterait la réorganisation et classement des archives, elle demande un accord de principe au Conseil Municipal pour la mission de Mme MORIN, professionnelle des Archives Départementales. Le Conseil donne son accord.

Audit des comptes : Madame le Maire souhaite réaliser une mission d'Audit pour la gestion des comptes publics de la commune, le Conseil prend acte.

Projets 2012 : Madame le Maire invite à mener une réflexion pour les projets communaux de 2012. De gros investissements ne seront pas initiés en 2013, compte tenu des élections municipales fixées en mars 2014.

Thierry JOUBERT demande que les employés communaux greffent des merisiers dans les haies durant le printemps.

La séance est levée à : 22H00

Le Maire,
Adélaïde RENAUD



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE CRAM - CHABAN' around the top edge and the number '77170' at the bottom. In the center of the stamp is a profile portrait of a man, likely a historical figure or saint associated with the commune. The signature is written in a cursive style and extends across the stamp.